

Vivre à BRÉHAL

#04

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES || BREHAL.FR || JUIN 2021

A LA UNE

Budget 2021 : place à l'investissement

La commune a voté le 12 avril dernier le budget 2021. Lancement de nouveaux projets et stabilité des impôts locaux sont les maîtres mots.

Page 7



ACTUALITÉS

Un été animé

Avec ce bulletin, retrouvez la brochure des animations estivales pour ne manquer aucun évènement sur la commune !

Bel été à tous.

Page 14



DOSSIER

A la découverte des chemins de randonnée

Bréhal dispose d'un extraordinaire réseau de chemins de randonnée, permettant de découvrir le cadre naturel très varié du territoire. Découvrez dans notre dossier spécial quelques itinéraires, à pied ou à vélo et pour tous les niveaux.

Page 9



Restons connectés !



INFOLETTRE MENSUELLE

Abonnez-vous sur sur www.brehal.fr / rubrique actualités / je m'abonne à la newsletter

● ○ ○ ○ ○



ALERTES PAR MAIL OU SMS

Abonnez-vous sur sur www.brehal.fr / rubrique actualités / alertes SMS

○ ○ ○ ○ ●



APPLICATION MOBILE

Téléchargez l'application mobile de Bréhal sur l'App Store (iPhone) ou Google Play (Android)

○ ○ ○ ○ ○



SITE INTERNET

Actualités, infos pratiques, démarches en ligne sur le site officiel www.brehal.fr

○ ○ ○ ○ ●



RESEAUX SOCIAUX

Toute l'actualité de Bréhal en temps réel sur la page Facebook Ville de bréhal

○ ○ ○ ○ ●

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie de Bréhal

20 rue du Général de Gaulle
50 290 BRÉHAL
02 33 61 61 24
mairie@ville-brehal.fr
www.brehal.fr

Directeur de publication

Daniel Lécureuil

Rédaction et conception

Service communication

Nous contacter

communication@ville-brehal.fr

Impression

2 300 ex - papier recyclé
Imprimerie Lecuireot - Gavray

Crédits photos

Service communication, Freepik,

Dépôt légal : juillet 2021



Bréhal



EDITO

Chères Bréhalaises, chers Bréhalais,

La saison estivale 2021 est lancée ! Tout laisse à penser que, comme l'an dernier, les vacanciers privés de séjours à l'étranger seront nombreux sur notre littoral, dans le respect des règles sanitaires. Nous ferons tout pour bien les accueillir.

Le programme des animations estivales, comme vous le verrez dans la brochure dédiée et dans ce magazine, est très riche, avec de nouvelles animations de qualité. Sauf avis contraire, le défilé des OFNI aura bien lieu cette année ainsi que la course des « Joyeux Baleiniers ».

Du 22 au 24 juillet, nous organiserons un événement important sur tout le territoire communal, avec un rassemblement de véhicules militaires de 1944 et la reconstitution d'un camp militaire de campagne, en commémoration de l'opération « COBRA », qui vit fin juillet 1944 la percée des troupes américaines vers le sud, libérant notre commune et contribuant à la victoire de la Bataille de Normandie.

Le caractère familial de la station de Saint-Martin de Bréhal sera renforcé par l'installation d'une nouvelle aire de jeux pour enfants, ainsi qu'une tyrolienne, au Saint-Mart'anim Place Monaco. Les activités proposées aux enfants, toutes gratuites rappelons-le, seront encore plus nombreuses et variées.

Enfin, comme vous le découvrirez peut-être dans notre dossier spécial, Bréhal est le paradis des randonneurs, à pied ou à vélo, grâce à un très beau réseau de chemins de randonnée, mettant en valeur le patrimoine naturel exceptionnel de notre territoire.

Bonnes vacances !

Daniel Lécureuil

Maire de Bréhal
Vice-Président de la Communauté de communes Granville Terre et Mer



Une nouvelle identité graphique pour Bréhal

Bréhal disposait d'un blason, créé dans les années 1970, mais n'avait pas de véritable charte graphique. La ville a donc décidé de se doter d'une identité graphique, qui sera progressivement déclinée sur tous les supports imprimés, numériques et physiques.

Cette nouvelle identité visuelle s'organise autour d'un logo, qui a été réalisé en interne et validé par la commission communication, au sein de laquelle siègent des élus de plusieurs groupes du conseil municipal.

L'objectif était de symboliser le dynamisme de la commune, par un parti-pris graphique moderne et de mettre en valeur le littoral (les vagues) et le bourg (la Halle-au-Blé). A l'issue des travaux, deux versions ont été soumises au choix des Bréhalais, au moyen d'un sondage en ligne diffusé aux 1.200 abonnés de l'infolettre municipale et sur les réseaux sociaux. Plus de 600 citoyens ont répondu, choisissant la version ci-contre.



Nouvelles règles d'utilisation de l'estran par les pêcheurs amateurs

La nécessaire limitation du nombre de véhicules motorisés procédant à la mise à l'eau de bateaux a conduit à la création de trois zones de stationnement des tracteurs, matérialisées par des pieux en bois.

Le nombre de tracteurs et remorques autorisés est limité à 70 :

- **10 à la Cale Principale** du 15 septembre au 15 juin
- **20 à la Cale à Tonio** toute l'année
- **40 à la Cale à la Baleine** toute l'année.

En outre, la circulation longitudinale entre deux zones ne sera pas autorisée, la vitesse sera limitée à 20 km/h et les véhicules devront être équipés d'un kit anti-pollution. Les plaisanciers intéressés par ces dispositions doivent se présenter à la mairie de Bréhal pour demander une autorisation, munis de la carte

grise et de l'attestation d'assurance de leur véhicule et de son attelage. Si la demande est acceptée, une « charte des bons usages de l'utilisation du rivage » est signée entre le plaisancier et la mairie, document qui sera à renouveler le 1^{er} janvier de chaque année.

Pour en savoir plus : brehal.fr



PETITES VILLES DE DEMAIN



Un outil de relance au service du territoire

Nous vous l'annonçons dans le dernier numéro du Vivre à Bréhal, la ville a été retenue dans le programme « petites villes de demain ». Où en est-on aujourd'hui ? Quel est l'objectif de ce programme ? On vous dit tout !

Objectifs du programme

Bréhal, tout comme Granville et la Haye Pesnel ont été labellisées « Petites villes de demain » par l'agence nationale de cohésion des territoires. Le Gouvernement a conçu ce programme pour « révéler le potentiel des petites villes pour des territoires de cohésion au cœur de la relance ». 1.600 communes françaises ont été labellisées et un budget de 3 milliards d'euros y sera affecté jusqu'en 2026. L'objectif est d'améliorer les

conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des petites villes exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026. Au travers

de Petites villes de demain, l'Etat et les de partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe) du programme vont soutenir financièrement et faciliter les dynamiques engagées dans certains territoires.

Cette opération de revitalisation des centres-bourgs est une opportunité intéressante pour Bréhal, qui constitue le pôle de services du nord du territoire de Granville Terre & Mer.

Projets concernés par le programme

Plusieurs projets de la municipalité de Bréhal ont vocation à entrer dans ce programme.

- **L'embellissement des bourgs de Bréhal et de Saint-Martin, notamment les entrées de villes.**
- **la création d'un centre médical** au cœur du bourg pour offrir des possibilités d'accueil aux professionnels de santé, particulièrement demandeurs. Ce projet compléterait la réhabilitation de l'ancienne trésorerie en pôle paramédical et pourrait être localisé à proximité.
- **la réhabilitation du quartier du Vieux pressoir**, avec le recyclage de friches urbaines en plein centre du bourg pour créer un nouveau quartier dans une approche de tiers lieu, c'est-à-dire un espace où le de travail se mélange à d'autres aspects de la vie en collectif, en créant les conditions les plus favorables à l'éclosion des idées et à la coopération locale.

Les prochaines étapes du programme

Ces projets seront pilotés par une double gouvernance commune et intercommunalité, permettant de mutualiser, sur le territoire de Granville Terre & Mer, les ressources de directions de projet et de mieux coordonner les différents acteurs.

Les études commenceront dès cette année, avec le but de formaliser un projet de territoire pour la fin 2022, pour démarrer les travaux dès 2023.



LES PRIORITÉS DU BUDGET 2021

Une gestion maîtrisée pour maintenir le cap

La gestion maîtrisée des finances de la collectivité permet à la ville de Bréhal de présenter un budget 2021 aux orientations fortes. Des actions engagées, le lancement de nouveaux projets d'équipement ou encore le développement des services à la population restent la priorité de l'équipe municipale.

Alors même que le contexte de crise sanitaire et les mesures nationales comme la suppression de la taxe d'habitation apportent des contraintes supplémentaires, la ville poursuit ses investissements. En effet, les prévisions 2021 sont plutôt satisfaisantes et l'équipe municipale s'engage dans une

politique d'investissement innovante tout en conservant une stabilité fiscale. Voté lors du Conseil Municipal du 12 avril, le budget 2021 promet un maintien de la qualité des services de proximité tout en faisant face à la baisse des dotations de l'Etat, une délicate équation.

“ Six budgets sont gérés par le service des finances de la collectivité :

- le budget principal
- le budget assainissement
- les budgets SPIC & SPA (culture, animations)
- la résidence de la Ferronnerie avec le foyer de jeunes travailleurs
- la ZAC de la Chênée
- le CCAS (action sociale)

La priorité du Conseil est de maîtriser l'ensemble de ces six budgets.

Danièle Jore - Adjointe aux finances

La fiscalité

Votés le 12 avril dernier, les taux d'imposition, inchangés depuis 2018 sont les suivants :

- 46,40% : taxe foncière sur le bâti
- 33,76% : taxe foncière sur le non bâti

Pour 2020, la compensation de la taxe d'habitation est versée sur les chiffres de 2017. La taxe foncière sur le bâti est le résultat de la taxe foncière communale ajoutée à la taxe foncière départementale

BRÉHAL

- 1 271 hectares
- 58,5 km de voirie communale
- 3 525 habitants
- 263 enfants scolarisés
- 42 agents municipaux
- 37 associations



Chiffres clés

4,7 M€

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

3,3 M€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES DE PERSONNEL REPRÉSENTENT

43 %

DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

633 K€

CAPACITÉ FINANCIÈRE NETTE EN 2020

5,47 ANNÉES

DURÉE DE DÉSENDETTEMENT COMMUNAL



Des investissements au service des bréhalais

Les dépenses s'inscrivent dans un programme pluriannuel. En effet, certains chantiers débutés en 2020, terminés en 2021 sont financés avec le budget 2021 tandis que d'autres débutent tout juste. Les dépenses d'investissement sont donc réparties sur plusieurs exercices.



Remboursement de la dette : 570 K€ / prêt relais TVA : 130K€



UN ESPACE JEUNES POUR LES ADOS

Nouveau : un espace jeunes pour les ados

A compter du 23 août, la Ville de Bréhal propose aux jeunes de 11 à 14 ans un espace jeunes, au sein des Poulpiquets, à proximité de l'école et du collège. Le service Éducation – Jeunesse a pour priorité de mettre les jeunes au cœur du projet. Cet espace leur permettra de s'investir quotidiennement par leurs choix de mobilier, de décoration, d'activités et d'actions qu'ils sont désireux de mener.

Ouvert tous les soirs de 16h30 à 19h, les mercredis et les vacances scolaires de 14h à 19h, les jeunes y trouveront un lieu ressource aussi bien en terme de loisirs, d'écoutes et d'échanges encadré par une équipe d'animation diplômée.

Pour s'inscrire, il suffit de :

- Demander un dossier d'inscription : mairie@ville-brehal.fr ou jeunesse.enfance@ville-brehal.fr
- Le retourner complété et signé au service Éducation- Jeunesse
- S'inscrire sur son espace en ligne (après validation du dossier par le service Éducation-jeunesse)

Pour tous renseignements : jeunesse.enfance@ville-brehal.fr ou Freddy Lebedel : 06.89.70.09.02

Une carte d'identité plus sécurisée

La nouvelle carte nationale d'identité de format ID-1, soit la taille d'une carte bancaire, à l'instar par exemple du permis de conduire est mis en place depuis mai dernier en mairie.

Aux règles de sécurité imposées par le règlement européen, l'Etat a souhaité ajouter un certain nombre de dispositifs, afin de

mieux protéger la nouvelle carte d'identité. L'objectif étant de veiller à garantir une protection optimale des données à caractère personnel qui y sont mentionnées.

Une attention particulière est prêtée aux données biométriques qui sont contenues dans le composant électronique du titre :

ces données sont stockées dans un compartiment hautement sécurisé et dont l'accès est spécifiquement encadré.



Prise de RDV sur brehal.fr

Les jeunes argent de poche en renfort saisonnier



Cet été, une quinzaine de jeunes ont répondu à l'appel de la Mairie pour effectuer de petites missions dans les différents services de la ville. Au programme : encartage du bulletin municipal, distribution de flyers et affiches, renfort sur les animations au Saint Mart'anim, aide à l'entretien des espaces verts...

Ces missions de 3 heures par jour permettent aux jeunes de s'investir pour leur commune, de découvrir le monde du travail et de gagner un peu d'argent de poche pour les vacances.



A pied, vélo ou cheval : les balades sont nombreuses

Notre commune dispose d'un cadre naturel très varié : le littoral, avec des immenses plages de sable, le rétro-littoral, avec les prés salés du fond du havre de la Vanlée et le bocage normand traditionnel avec ses champs et ses haies. Un réseau de chemins de randonnée très dense permet de découvrir ces paysages à pied, à vélo et à cheval. Une mise en valeur de ce réseau et une rénovation de la signalétique ont été lancés cette année.

Qui gère ce réseau de chemins de randonnée ?

La Communauté de communes Granville Terre et Mer (GTM), dans le cadre de sa compétence tourisme, dispose d'une équipe d'ingénierie touristique, notamment en charge des chemins de randonnée du territoire.

GTM a adopté il y a quelques mois un schéma intercommunal de randonnées, dont l'objectif est le développement et la structuration d'une offre s'articulant autour de « boucles locales » (point de départ = point d'arrivée, avec une durée d'une heure à 6 heures maxi) et d'itinéraires de grandes randonnées avec des parcours de plusieurs jours.

En pratique, GTM gère l'entretien des chemins du territoire, la pose de la signalétique et d'aides au passage (exemple : passerelle permettant de traverser la Vanlée à Saint-Martin) et édite des topoguides disponibles dans les offices de tourisme ou chez certains commerçants.

Mais la commune de Bréhal entretient et crée également des chemins, comme par exemple le cheminement piéton et cycliste reliant le bourg à Saint-Martin. Un important travail de nettoyage et d'élagage par les services de la ville a permis la réouverture de plusieurs itinéraires.

Quel est le patrimoine de chemins sur la commune de Bréhal ?

- **Le GR 223** (sentier du littoral) qui emprunte la promenade Jean-Sesboüé, à Saint-Martin de Bréhal puis la plage le long du golf et du camping.

- **Un itinéraire de balade famille** dans Saint-Martin de Bréhal « de la plage aux prés salés » (balade famille = entre 3 et 8 km)

- **Deux circuits « petites randonnées »** (entre 10 km et 20 km) avec une signalétique conforme à la charte nationale des randonnées pédestres :

- **PR1 : « Havre de la Vanlée »** (10 km) avec rénovation cette année de la passerelle permettant la traversée du havre de la Vanlée au niveau du village Marigny ;

- **PR2 : « Pierres à ciel ouvert »** (10 km)

- **Le circuit VTT « Les Salines à VTT »**, avec une signalétique conforme à la fédération nationale de Cyclotourisme, entretenu par le club de cyclotourisme de Bréhal.

Une portion du **circuit VTT « Tatihou - Mont-Saint-Michel »** qui traverse la commune.

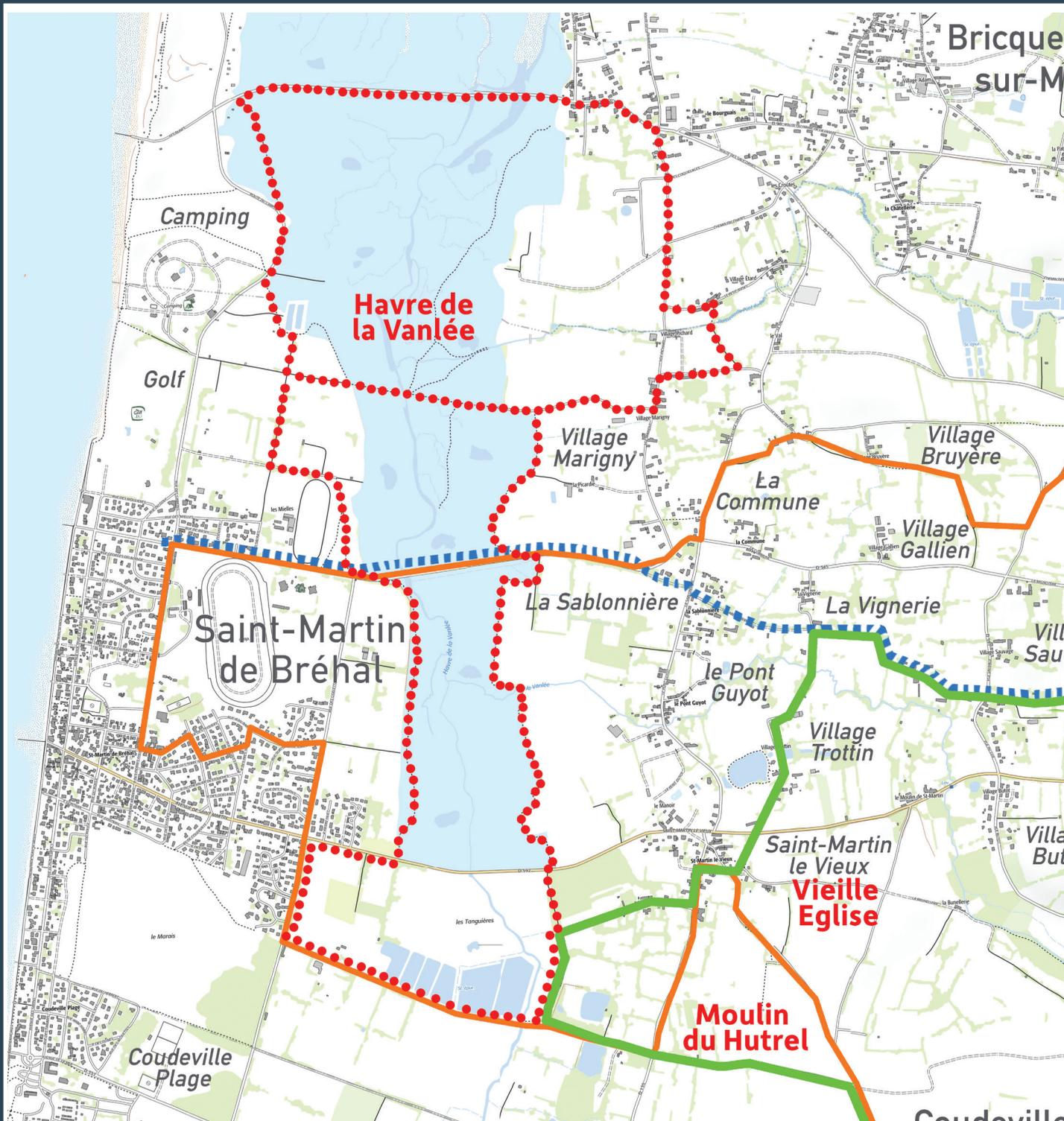
- **Un circuit cycliste de 20 km « La boucle de la Vanlée »** avec variante courte, sous la responsabilité du département, avec une signalétique nationale.

- **Un circuit « cheval »** (itinéraire « patrimoine à cheval en baie du Mont-Saint-Michel » qui passe vers le Mesnil.

- **Des chemins communaux** comme le cheminement piéton et cycliste Bourg <-> Saint-Martin (empruntée par PR1) ou la balade à vélo « Découvrir Bréhal » (voir plan pages 10 et 11).



Borne de signalisation sur l'itinéraire «patrimoine à cheval»

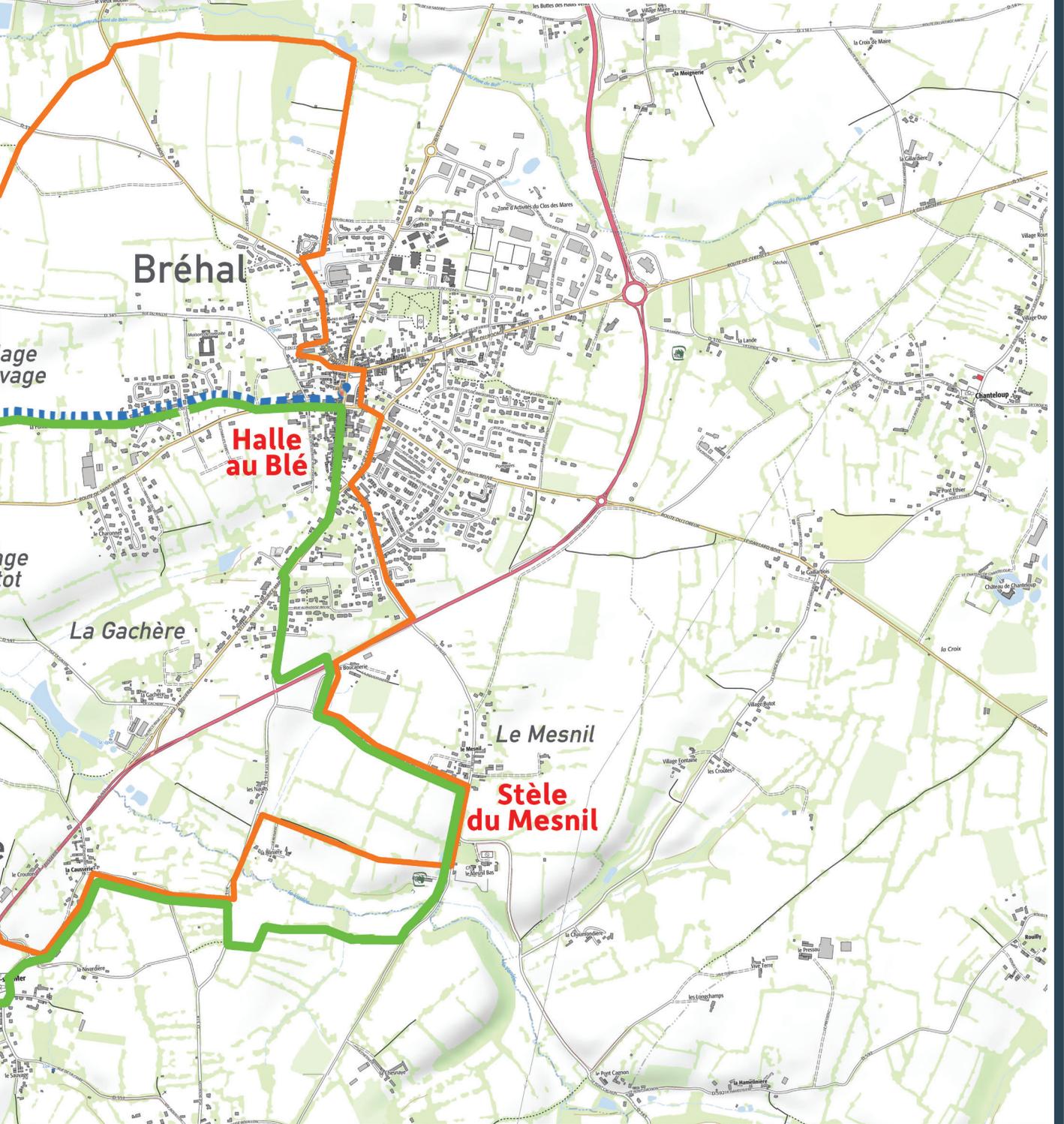


-  **Cheminement piéton et cycliste Saint-Martin Bourg**
-  **Boucle de randonnée - Trail « Le Circuit des Marais »**
-  **Balade à vélo « Découvrir Bréhal » (15,3 km)**
Point de départ conseillé : Place Monaco (non balisé)
-  **Balade à pied 10 km 2h30 (« Pierres à ciel ouvert »)**
Point de départ conseillé : parking du Cimetière

ville
er

DOSSIER SPÉCIAL

Des balades pour découvrir Bréhal





Idée balade famille de 5,8 kms • niveau facile

DE LA PLAGE AUX PRÉS-SALÉS

Sur les traces des pêcheurs
et des moutons

Le pas à pas

- D** **Départ du parking, place de Monaco, Saint Martin-de-Bréhal**
- 1** **Tournez à gauche**, rue de la Pierre Gagnée, et encore à gauche, rue des Pluviers. À l'intersection avec la rue Jacques Pimor, empruntez la rue Jean Bart, légèrement à gauche en face de vous.
- 2** **Engagez-vous sur le chemin en face, qui vous mène au havre de la Vanlée.** Dépassez la barrière puis cheminez à gauche jusqu'au pont vert. Vous êtes immergés au cœur du havre.
- 3** **Traversez la route vers la gauche avec prudence** et empruntez le premier sentier à droite. Continuez jusqu'au chemin et tournez à gauche. À la croisée des chemins, tournez à gauche sur la rue des Salines puis empruntez la première rue à droite, rue des Mielles.
- 4** **À l'intersection, tournez à gauche** sur l'avenue Docteur de la Bellière puis à droite en contournant le centre nautique. Cheminez 1 km le long de la promenade, vers le sud.
- 5** **Tournez à gauche** sur la rue Éric Tabarly, traversez la rue Pontesrocs et continuez tout droit. Tournez à gauche sur la rue Rouge pour emprunter le sentier dans le marais. À la croisée des sentiers, prenez celui de gauche et suivez-le jusqu'au prochain, tournez à gauche et encore à gauche, pour ressortir sur la rue des Écoles.
- 6** **Empruntez l'impasse** Duguay Trouin sur votre gauche. À l'intersection, continuez tout droit sur la rue de la Pierre Boscher, qui vous mène à la rue Rouge. Tournez à droite, rejoignez la rue des Sports et vous arriverez à votre point de départ.



Comment connaître tous ces chemins ?

Retrouvez l'ensemble des itinéraires balade dans les topoguides disponibles à l'office de tourisme au tarif de 5€ et dans les points de vente indiqués sur brehal.fr. Des topoguides « randonnées et VTT » et une carte vélo avec plan de territoire 5 itinéraires sont en cours de conception.



Le fleurissement de la ville



Chaque année, l'équipe des espaces verts oeuvre pour faire de Bréhal une ville fleurie. Dès le mois d'octobre, les agents spécialisés dans le fleurissement passent commande pour l'année suivante. Les fleurs sont commandées par choix de couleur auprès de Granville, Terre & Mer et des Serres de la Forêt à la Lucerne-d'Outremer. Au total, ce sont près de 2 500 fleurs qui sont plantées dans les 160 emplacements (jardinières, massifs, bacs...) répartis sur l'ensemble de la commune par les 2 agents formés au fleurissement pendant 3 semaines au printemps. Les massifs sont essentiellement paillés car le paillage permet de réduire l'arrosage et la pousse des mauvaises herbes. De plus, un engrais naturel à base d'algues est ajouté une fois par semaine.

Côté arrosage, les services municipaux disposent de deux réserves d'eau pluviale. L'une d'entre elles est une ancienne réserve incendie des pompiers située rue André Bourvil. Elle a été conservée lors de la rénovation du quartier des Pentes pour cet usage. Une autre réserve de 8m³ est située sous le parking du centre technique municipal, elle est approvisionnée avec l'eau pluviale des bâtiments.

Boulodrome à Marcel Launay, les travaux touchent à leur fin. Les joueurs de pétanque sont ravis de ces nouveaux terrains, plus grands et mieux aménagés. Restent les tables de pique-nique, les poubelles et les bancs qui seront prochainement installés. Ce chantier a pris du retard dû à la difficulté de s'approvisionner en bois ces dernières semaines.



Granville Terre & Mer prend la compétence mobilité

Jeudi 25 mars 2021, les élus de la Communauté de communes Granville Terre et Mer (GTM) ont voté à la majorité pour la prise de compétence de « l'organisation de la mobilité ». La Loi Orientation des Mobilités proposait en effet aux communautés de communes de se prononcer avant le 31 mars sur la prise ou non de cette compétence.

Chaque Conseil Municipal des 32 communes devait approuver cette décision avant le 30 juin 2021. Cela a été le cas à Bréhal lors du Conseil du 26 avril 2021.

Qu'est-ce que cette décision implique concrètement ?

Cette décision entraîne d'abord le transfert des services communaux de transport vers GTM, la seule

commune concernée étant Granville avec son réseau de transport urbain NEVA et le système de transport scolaire granvillais. Ensuite, GTM pourra prélever sur les entreprises un « versement mobilité » s'il existe un système de transport régulier, versement qui pourra être étendu voire différencié. Enfin, GTM a indiqué ne pas souhaiter pour le moment se substituer à la région Normandie pour les services de transports scolaires ou interurbains qu'elle opère.

En conclusion, cette compétence mobilité mettra quelques années à définir ses modalités, qui seront évidemment adaptées à notre territoire, essentiellement rural.



Une saison riche en animations : profitez-en !

La station de Saint-Martin est prête à recevoir les vacanciers ! Nouveaux aménagements, nouvelles animations, des rendez-vous réguliers sont au programme pour cet été.

De nouveaux aménagements au Saint Mart'anim

Cette année l'équipe d'animation a repensé l'espace autour du Saint Mart'anim pour en faire un petit parcours ludique. Une tyrolienne est installée en accès libre aux heures d'ouverture. Les équipements font de ce lieu un véritable espace de partage et de jeux pour les familles.



Des commerçants ravis de retrouver leurs clients



Commerces, restaurants, bars, la vie reprend à Bréhal et nous sommes heureux de retrouver une ville vivante juste avant l'été. Bienvenue au restaurant japonais nouvellement installé à Saint Martin. [Retrouvez toutes les infos de vos commerçants sur : commercesbrehal.fr](http://commercesbrehal.fr)

Le Pavillon Bleu : gage de qualité des eaux de baignade



Le 20 mai dernier, la commune de Bréhal recevait officiellement le 27^e pavillon bleu : un atout pour la station balnéaire qui attire chaque année de nombreux visiteurs.

Du côté du camping la Vanlée



Beaucoup de nouveautés au camping de la Vanlée : location de vélos, nouvelles lodges (tentes meublées très confortables avec sanitaires), nouveau boulodrome et de nombreuses plantations.

Une nouvelle signalétique sur la promenade Jean Sesboué

De nouveaux panneaux en bois seront installés sur la promenade afin de garantir la sécurité de tous sur cet espace partagé.

Pour un été en toute sécurité : respectez la signalétique aux abords des cales

Les cales sont des espaces partagés entre piétons et tracteurs qui descendent leur bateau en mer. Ces zones très fréquentées en pleine saison restent dangereuses. Respectons ensemble les consignes.

Surveillance des plages

Cette année, 5 jeunes sauveteurs assureront la sécurité des baigneurs dans le périmètre prévu à cet effet sur la plage de Saint Martin.



24 juillet : Opération COBRA



Défilé de véhicules militaires et de voitures de l'après-guerre. Venez visiter le camp militaire les vendredi 23 en fin d'après-midi et samedi 24 juillet et profitez des animations (programme dans la brochure des animations estivales).

EXPRESSION POLITIQUE



Expression des groupes minoritaires du Conseil municipal : vous avez la parole.

Groupe

Démocratie citoyenne

Un an que nous siégeons dans le conseil municipal et rien ne change pour nous. Considérés comme faisant partie de l'opposition, ce qui n'est pas du tout notre état d'esprit, nous avons du mal à nous faire intégrer dans l'équipe municipale. Notre rôle se résume essentiellement à valider les décisions qui sont prises en comité restreint et auxquelles nous ne participons pas. Nous n'avons que les réunions de conseil pour nous exprimer et nos propositions sont entendues mais rarement retenues. Nous pensions que nous pourrions apporter quelques idées nouvelles dans les projets mais l'équipe majoritaire s'en tient à son programme électoral établi et les idées extérieures ne sont visiblement pas ou peu considérées comme intéressantes. Personnellement, je suis régulièrement sollicité par les habitants de St Martin sur des sujets divers que je transmets et qui sont traités ou non par les services concernés. Il nous reste encore du temps devant nous, alors espérons que notre collaboration à la vie de la commune pourra être plus participative et constructive à l'avenir car pour le moment nous avons le sentiment de ne servir à rien. Néanmoins, pour toute demande ou suggestion vous pouvez toujours nous contacter, nous sommes à votre écoute et théoriquement élus pour vous représenter.

Jacques Demelun & Isabelle Lefevre

jacques.demelun@brehal.fr / isabelle.lefevre@brehal.fr

Groupe

Faire avec vous

Nous sommes consternés par la décision de la Mairie de déployer une vidéoprotection sur la commune, sans concertation de la population. Les caméras ne sont pas une solution face aux incivilités et dégradations, ce sera par contre des coûts d'installation et de maintenance importants pour la collectivité.

De même pour le projet de local pour les jeunes il est indispensable de le faire en concertation avec eux. Ils pourraient par exemple être entendus lors de conseils municipaux des jeunes. C'est une idée qui a été proposée par un groupe d'adolescents de 12 à 14 ans, et qui est restée sans suite. Le Bréhal de demain doit se construire avec les jeunes d'aujourd'hui !

Le jardin collectif qui a vu le jour près de La Poste se veut ouvert à tous les habitants. Situé sur un terrain prêté par la commune sous convention, il favorise le lien social et la biodiversité dans le bourg. Ce projet a été lauréat du financement Initiatives Citoyennes lancé par le département.

Un dossier, instruit par le collectif citoyen, de propositions autour de la liaison pédestre entre Bréhal et St-Martin a été transmis à la mairie, à GTM, au département. L'objectif est d'aménager une voie sécurisée jusqu'à la mer.

Christian Haugeard & Flavie Bourget

christian.haugeard@brehal.fr / flavie.bourget@brehal.fr

Groupe majoritaire

Bréhal passionnément

La première année de notre mandat a permis de poser les bases de nos engagements : faire de Bréhal un territoire dynamique dans un environnement préservé, un cadre de vie agréable, avec des services publics de qualité et une offre de loisirs et de culture diversifiée.

La revitalisation du centre bourg sera lancée avec l'aménagement du quartier du Vieux Pressoir, rendue bientôt possible avec la fin des acquisitions foncières nécessaires.

Pour ce projet nous bénéficierons d'une ingénierie financée par le programme gouvernemental « Petites Villes de Demain », coordonnée par la communauté de communes Granville Terre et Mer, qui se doublera d'une large concertation avec les Bréhalais.

En dépit de règles d'urbanisme de plus en plus contraignantes, nous poursuivons notre politique de construction de logements neufs, en favorisant une mixité générationnelle et sociale, et en augmentant notre

attractivité par le renforcement des services médicaux, paramédicaux et sociaux.

L'embellissement de la commune se poursuit avec la rénovation régulière de nos quartiers. Cette année verra la rénovation et l'enfouissement des réseaux dans le bourg, avec la rue de la Gare, dont les travaux démarreront à l'automne, et à Saint-Martin, avec les travaux de la rue des Bisquines qui sont en cours d'achèvement.

Bernard DEMELUN, Danielle JORE, Michel CAENS, Christine BOUCHER, Stéphane STIL, Brigitte MAHÉ, Jean-Charles BOSSARD, Valérie COUPEL-BEAUFILS, Philippe DESLANDES, Patrice GOBE, Sophie LAVALLEY, Nathalie MAHON, Sarah DELAROCQUE-DUHAMEL, Jean-Claude LEBAILLY, Christelle MILET, Rodolphe VAUBRUN, Flora POSTEL, Arnaud DAVAL



Cet été : faites le plein de culture

Des animations, des spectacles, des nouveautés, l'été sera riche en événements à Bréhal !

Du 12 juillet au 28 août, la médiathèque modifie ses horaires. Retrouvez-nous :

- **lundi : 16h à 19h**
- **du mardi au samedi : 10h à 12h30**

Le prix "Au fil des pages"

28 jeunes inscrits pour cette nouvelle édition où 6 ouvrages sont en lice. Le vote pour l'auteur préféré aura lieu en septembre.



Des animations pour les scolaires



L'exposition sur les oiseaux proposée jusqu'au 12 juin a attiré de nombreux visiteurs. Tous les élèves de l'école Jean Monnet ont profité d'une visite et des activités proposées.

Une illustratrice à la rencontre des enfants

Les classes de moyenne, grande section et CP de l'école Jean Monnet ont eu l'occasion de rencontrer l'illustratrice Julia Woignier. Cette rencontre proposée par la Bibliothèque Départementale a permis aux jeunes élèves de découvrir le métier d'illustratrice et de s'essayer à de nouvelles techniques en arts plastiques. Une rencontre appréciée par l'équipe enseignante et les enfants.



Des spectacles à la vieille église

Cet été, trois spectacles sont programmés à la vieille église, une façon de mettre en valeur ce lieu de patrimoine. Retrouvez toutes les infos dans la brochure des animations

Nouveau, des visites de la vieille église sont également proposées. Retrouvez les infos dans le programme d'animations estivales.

Spectacle à Marcel Launay



Début juin, les classes de maternelles ont découvert le spectacle Toilci & MoiLà de la compagnie la Bicaudale proposé par l'Archipel de Granville dans le cadre du partenariat "Voisins d' scène." Un joli moment de poésie.

Le concert du mois

C'est le groupe phare de musique irlandaise Doolin, qui ouvrira la 32^e saison le 24 septembre.



Réservation sur brehal.fr

Les coups de ♥ de l'équipe

